

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 octobre à 19h15

Vous êtes invités au prochain conseil municipal qui aura lieu en mairie le jeudi 16 octobre 2025 à 19h15.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025.

A – Délibérations à l'ordre du jour :

1 – Délibération pour mise en place de la signalisation Montée de la Cascade

En 2008, une signalisation a été mise en place dans le bourg de Gumières afin de sécuriser les personnes et de rationaliser le stationnement. Cette signalisation concernait uniquement les rues autour de l'église.

Dans la continuité de cette signalisation, il est proposé de l'étendre à la Montée de la Cascade.

L'objectif reste le même : sécuriser la circulation des personnes et rationaliser le stationnement.

2 – Délibération fixant les coûts horaires de prêt de matériel et de personnel

La commune de Gumières et de Lavieu ont signé deux conventions pour la mise à disposition de matériel et de personnel pour l'année 2025 lors du conseil municipal du 10 avril 2025.

Il convient de fixer les tarifs de ces prestations pour l'année 2025. Il est proposé de reconduire les tarifs appliqués en 2024 soit :

- Pour le tracteur et l'épareuse : 40 € de l'heure
- Pour le personnel (agent de maîtrise principal) : 20,81 € de l'heure

B – Informations diverses

Gumières, le 10/10/2025

Le Maire

